

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 7^e jour du mois d'avril de l'an 2015, à 19 h 30, à la salle municipale située au 759, rue St-Jean, à Wotton, à laquelle sont présents :

Présences : Mme Katy St-Cyr, mairesse
Mme Anouk Wilsey, conseillère
M. Dominique Morin, conseiller (départ à 20 h 37 au point 2.3)
Mme Mathilde Noël, conseillère
M. Michel McDuff, conseiller
Mme Karine Grenier, conseillère
Mme Nicole Gagnon, conseillère

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Katy St-Cyr, mairesse, constate le quorum à 19 h 33 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Me Katherine Beaudoin, directrice-générale et secrétaire-trésorière, est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2015-04-120

*Sur proposition de Karine Grenier
Il est unanimement résolu*

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière en laissant le point 10 « Informations générales et correspondance diverse » ouvert. Avant de débiter, madame la mairesse avise les personnes présentes que la séance sera enregistrée.

1. Ouverture de la séance

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption des procès-verbaux
 - 1.2.1 Adoption du procès-verbal du 2 mars 2015
 - 1.2.2 Adoption du procès-verbal du 9 mars 2015
 - 1.2.3 Adoption du procès-verbal du 13 mars 2015
 - 1.2.4 Adoption du procès-verbal du 30 mars 2015

2 Administration générale et financement

- 2.1 Dépôt des états financiers 2014 de l'administration municipale
 - 2.1.1 Période de questions concernant les états financiers 2014 de l'administration municipale (30 minutes maximum)
- 2.2 Adoption des comptes à payer et liste des chèques émis pour le mois de mars 2015
- 2.3 Dépôt trimestriel des dépenses
- 2.4 Renouvellement de l'assurance collective
- 2.5 Dépôt de la pétition concernant les taxes 2015
- 2.6 Amendement à la résolution 2015-03-81 concernant la nomination d'un représentant pour la vente pour taxes
- 2.7 Infotech - Achat d'une banque d'heures pour le soutien technique et formatif du logiciel Sygem
- 2.8 Vins et fromages des Chevaliers de Colomb de Saint-Georges-de-Windsor
- 2.9 Amendement de la résolution 95-511 concernant la cession d'une partie de terrain
- 2.10 Demande d'appui pour la Fête des bénévoles
- 2.11 Activités de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Sources - Soirée Tapis Rouge

- 2.12 Carrefour action municipale et famille – Renouvellement de l’adhésion
- 2.13 75^e anniversaire de la Fondation du cercle des Filles d’Isabelle
- 2.14 Calendrier de conservation – Bibliothèque et archives nationales
- 2.15 Octroi d’un mandat pour le classement sur le serveur informatique
- 2.16 Activités de la Chambre de Commerce et d’Industrie des Sources -
Tournoi de golf (17 juin 2015)
- 2.17 Demandes de la Société de développement de Wotton (SDW)

3 Législation

- 3.1 Amendement à la résolution 2015-03-82 concernant l’avis de motion afin de modifier le règlement harmonisé de la MRC # 145-14 « Règlement concernant les commerces et certaines activités économiques »

4 Sécurité publique

- 4.1 Dépôt des rapports – incendie

5 Transport – Voirie

- 5.1 Dépôt de la liste des travaux effectués en mars 2015
- 5.2 MTQ (ministère des Transports) – Programme d’aide à l’entretien du réseau routier local – reddition de compte 2014
- 5.3 Achat de calcium liquide pour l’été 2015
- 5.4 Fauchage des bords de routes et terrains vacants pour l’été 2015
- 5.5 Balayage des rues 2015
- 5.6 Travaux de la voirie pour l’été 2015

6 Hygiène du milieu et Environnement

- 6.1 Abrogation de la résolution 2015-03-93 concernant l’achat d’un échantillonneur pour les eaux usées et approbation d’un achat auprès de l’entreprise Veolia Water Technologies Canada inc.
- 6.2 Bios Consultants – Soumission concernant l’aménagement d’une partie du ruisseau du rang 6 afin de limiter l’érosion et la sédimentation
- 6.3 Dépôt du registre des bâtiments avec risque de contenir des composantes d’amiante
- 6.4 Débitmètre magnétique – Demande de soumission pour les services professionnels d’un ingénieur et demande de soumission pour l’achat de l’appareil
- 6.5 Comité mixte

7 Aménagement, urbanisme et développement

- 7.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis

8 Loisirs et culture

- 8.1 Offre d’emploi pour l’embauche de moniteurs et monitrices OTJ pour l’été 2015
- 8.2 Conseil Sport loisir de l’Estrie – Adhésion annuelle 2015-2016
- 8.3 Réfection du contour de la piscine – Demande de soumissions et octroi du mandat

9 Rapport des comités et événements à venir

10 Période de questions (30 minutes maximum)

11 Informations générales et correspondance diverse

- 11.1 Ristourne 2014 de la Mutuelle des municipalités du Québec
- 11.2 Subvention du ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- 11.3 Remerciements de la famille Meunier

- 11.4 Remerciements du conseil d'administration de la bibliothèque
- 11.5 Remerciements de madame Poirier et monsieur Blanchet pour la Popote Roulante

12 Levée de la séance

ADOPTÉE

1.2 Adoption des procès-verbaux

1.2.1 Adoption du procès-verbal du 2 mars 2015

Résolution 2015-04-121

*Sur proposition d'Anouk Wilsey
Il est unanimement résolu*

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

1.2.2 Adoption du procès-verbal du 9 mars 2015

Résolution 2015-04-122

*Sur proposition de Mathilde Noël
Il est unanimement résolu*

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 mars 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

1.2.3 Adoption du procès-verbal du 13 mars 2015

Résolution 2015-04-123

*Sur proposition de Michel McDuff
Il est unanimement résolu*

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 mars 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

1.2.4 Adoption du procès-verbal du 30 mars 2015

Résolution 2015-04-124

*Sur proposition de Dominique Morin
Il est unanimement résolu*

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 mars 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

2.1 Dépôt des états financiers 2014 de l'administration municipale

Dépôt est fait en séance public des états financiers 2014 de l'administration municipale.

2.1.1 Période de questions concernant les états financiers 2014 de l'administration municipale (30 minutes maximum)

2.2 Adoption des comptes à payer et liste des chèques émis pour le mois de mars 2015

Résolution 2015-04-125

*Sur proposition de Nicole Gagnon
Il est unanimement résolu*

QUE la secrétaire-trésorière adjointe soit et est autorisée à payer les comptes du mois de mars 2015, selon la liste remise aux membres du conseil, datée du 2 avril 2015, au montant de **116 581,96 \$**.

ADOPTÉE

DOMINIQUE MORIN QUITTE SON SIÈGE À 20 H 37.

2.3 Dépôt trimestriel des dépenses

Le dépôt du rapport trimestriel des dépenses de janvier à mars 2015 est reporté à la séance de mai.

2.4 Renouvellement de l'assurance collective

Résolution 2015-04-126

CONSIDÉRANT QUE l'assurance collective des employés municipaux venait à échéance le 31 mars 2015;

CONSIDÉRANT le rapport soumis par le courtier Monsieur Richard Comtois, courtier pour le cabinet Services Financiers Comtois et Roy inc.;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation de la prime est de 11,65 % et que les augmentations normales se situent entre 5 et 15 %;

*Sur proposition de Karine Grenier
Il est unanimement résolu*

QUE la municipalité approuve le renouvellement de l'assurance collective auprès du cabinet Services Financiers Comtois et Roy inc. pour une durée de 12 mois.

QUE la municipalité mandate et autorise la mairesse et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents nécessaires au renouvellement de l'assurance collective.

ADOPTÉE

2.5 Dépôt de la pétition concernant les taxes 2015

La pétition qui a été présentée à la rencontre d'informations concernant les prévisions budgétaires et la taxation 2015 et qui a eu lieu le 26 février dernier est déposée.

2.6 Amendement à la résolution 2015-03-81 concernant la nomination d'un représentant pour la vente pour taxes

Résolution 2015-04-127

CONSIDÉRANT la résolution 2015-03-81 mandatant la directrice générale et secrétaire-trésorière, Me Katherine Beaudoin, à représenter la municipalité lors des ventes pour taxes qui auront lieu le 11 juin prochain à la MRC des Sources;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de mandater une autre personne dans l'éventualité où la directrice générale et secrétaire-trésorière ne soit pas disponible cette date;

Sur proposition de Michel McDuff
Il est unanimement résolu

QUE la résolution 2015-03-81 soit amendée de sorte que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Me Katherine Beaudoin, et/ou la secrétaire-trésorière adjointe, Mme Caroline Larose, soient autorisées à enchérir, au nom de la municipalité, pour un montant équivalent aux taxes scolaires, taxes municipales et frais encourus sur les immeubles vendus pour la municipalité.

ADOPTÉE

2.7 Infotech - Achat d'une banque d'heures pour le soutien technique et formatif du logiciel Sygem

Résolution 2015-04-128

CONSIDÉRANT QU'il est opportun d'acheter une banque d'heures pour le soutien technique et formatif du logiciel Sygem auprès de l'entreprise Infotech;

CONSIDÉRANT QUE la banque d'heures minimum est de 14 heures, est facturée au montant de 1 050 \$, taxes en sus, et n'a aucune date d'échéance;

Sur proposition de Karine Grenier
Il est unanimement résolu

QUE la municipalité approuve l'achat d'une banque d'heures de 14 heures au coût de 1 050 \$, taxes en sus, pour le soutien technique et formatif du logiciel Sygem auprès de la compagnie Infotech.

ADOPTÉE

2.8 Vins et fromages des Chevaliers de Colomb de Saint-Georges-de-Windsor

Résolution 2015-04-129

Sur proposition d'Anouk Wilsey
Il est unanimement résolu

QUE la municipalité ne participe pas à la dégustation de vins et fromages du 25 avril 2015 organisée par les Chevaliers de Colomb de Saint-Georges-de-Windsor.

ADOPTÉE

2.9 Amendement de la résolution 95-511 concernant la cession d'une partie de terrain

Résolution 2015-04-130

CONSIDÉRANT la résolution 95-511 adoptant la cession, à monsieur Gilles Meunier, d'une partie du lot 23 du village de Saint-Hyppolite, du cadastre du canton de Wotton, circonscription foncière de Richmond, propriété de la Municipalité de Wotton, bornée comme suit: vers le nord-ouest par la rue Gosselin, vers le nord-est par le lot 10 du Rang 3 du village de Saint-Hyppolite, vers le sud-est par le lot 4-3 du Bloc 4, vers le sud-ouest par une partie du lot 9 du Rang 2 du village de Saint-Hyppolite;

CONSIDÉRANT QUE la procédure d'enregistrement des titres n'a pas été complétées par monsieur Gilles Meunier;

CONSIDÉRANT QUE suite au décès de monsieur Gilles Meunier, il est opportun de cette cession soit complétée au nom de son épouse, madame Lise Villeneuve;

Sur proposition de Michel McDuff
Il est unanimement résolu

QUE la municipalité cède à madame Lise Villeneuve, pour la somme de un dollar (1,00 \$), la partie du lot 23 du village de Saint-Hyppolite, du cadastre du canton de Wotton, circonscription foncière de Richmond;

QU'il appartient à madame Lise Villeneuve de faire enregistrer le titre de propriété de cette partie de lot et d'assumer tous les frais relatifs à cette cession.

QUE la municipalité mandate et autorise la mairesse et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité tous documents nécessaires afin de compléter cette cession.

ADOPTÉE

2.10 Demande d'appui pour la Fête des bénévoles

Résolution 2015-04-131

CONSIDÉRANT QUE l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (Afeas) et le Comité des loisirs collaborent dans l'organisation de la Fête des bénévoles qui aura lieu le 16 avril prochain;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'appui a été déposée à la municipalité à l'effet que la salle municipale soit fournie sans frais pour l'évènement et qu'une aide financière de 500 \$ soit octroyée afin de couvrir une partie des frais à défrayer pour cette soirée;

Sur proposition d'Anouk Wilsey
Il est unanimement résolu

QUE la municipalité accepte de fournir la salle municipale pour la Fête des bénévoles du 16 avril sans frais et de verser une aide financière maximale de 500 \$ pour couvrir une partie des frais à défrayer pour cette soirée.

ADOPTÉE

2.11 Activités de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Sources - Soirée Tapis Rouge

Résolution 2015-04-132

CONSIDÉRANT la soirée Tapis Rouge organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Sources qui aura lieu le 20 mai 2015;

Sur proposition de Nicole Gagnon
Il est unanimement résolu

QUE le conseil approuve la participation de la municipalité à cette activité dans le but de promouvoir une entreprise locale et de faire l'achat de 8 billets au coût de 40\$ chacun.

ADOPTÉE

2.12 Carrefour action municipale et famille – Renouvellement de l'adhésion

Résolution 2015-04-133

Sur proposition de Mathilde Noël
Il est unanimement résolu

QUE la municipalité renouvèle son adhésion annuelle au Carrefour action municipale et famille au coût de 72 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

2.13 75^e anniversaire de la Fondation du cercle des Filles d'Isabelle

Résolution 2015-04-134

CONSIDÉRANT QUE madame Karine Grenier avait déjà prévu participer au 75^e anniversaire de la Fondation du cercle des Filles d'Isabelle et qu'elle profitera, par le fait même, de l'occasion pour représenter la municipalité;

Sur proposition de Michel McDuff
Il est unanimement résolu

QUE pour cette raison, il n'est pas opportun que la municipalité se procure un billet pour l'évènement.

ADOPTÉE

2.14 Calendrier de conservation – Bibliothèque et archives nationales

Résolution 2015-04-135

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4 à 7 de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton est un organisme public visé au paragraphe 4 de l'annexe de cette loi;

Sur proposition d'Anouk Wilsey
Il est unanimement résolu

QUE la municipalité autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, Me Katherine Beaudoin, à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification pour approbation à Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la Municipalité de Wotton.

ADOPTÉE

2.15 Octroi d'un mandat pour le classement sur le serveur informatique

Résolution 2015-04-136

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder à un classement complet du serveur information de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le travail nécessaire afin de procéder à ce classement est estimé à cinq jours;

Sur proposition de Mathilde Noël
Il est unanimement résolu

QUE la municipalité octroie le mandat à l'entreprise A. Lapierre Gestion Documentaire inc. afin de procéder au classement complet du serveur informatique de la municipalité au montant de 1 800 \$, taxes en sus.

QUE la municipalité assume les frais d'hébergement de l'archiviste.

ADOPTÉE

2.16 Activités de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Sources - Tournoi de golf

Résolution 2015-04-137

Sur proposition de Michel McDuff
Il est unanimement résolu

QUE la municipalité ne participe pas au Tournoi de golf de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Sources du 17 juin 2015.

ADOPTÉE

2.17 Demandes de la Société de développement de Wotton (SDW)

Résolution 2015-04-138

CONSIDÉRANT les demandes qui ont été soumises par la Société de développement de Wotton (SDW) à la Municipalité de Wotton;

Sur proposition de Michel McDuff
Il est unanimement résolu

QUE la municipalité adhère à la mission de positionner la Municipalité de Wotton au cœur de la démarche de valorisation agro-forestière et de l'offre touristique dans la région.

QUE la municipalité désigne deux représentants avec droit de vote afin de siéger au conseil d'administration de la SDW.

QUE la municipalité reporte à une séance ultérieure la décision concernant la demande d'utilisation sans frais de la salle municipale, communautaire et du centre multifonctionnel.

QUE la municipalité octroie la somme de 15 000 \$ à la SDW, conditionnellement à la reconduction de la SDW suite à l'assemblée générale annuelle du 27 avril **ET** à l'embauche d'une ressource par la SDW afin d'assurer le développement économique de la Municipalité de Wotton.

ADOPTÉE

3 LÉGISLATION

3.1 Amendement à la résolution 2015-03-82 concernant l'avis de motion afin de modifier le règlement harmonisé de la MRC # 145-14 « Règlement concernant les commerces et certaines activités économiques »

Résolution 2015-04-139

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion concernant la modification du règlement harmonisé de la MRC # 145-14 « Règlement concernant les commerces et certaines activités économiques » a été donné à la séance ordinaire à la séance ordinaire du 2 mars 2015 par M. Michel McDuff;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun que le règlement ci-haut mentionné soit abrogé et qu'un nouveau règlement sur le même sujet soit adopté;

*Sur proposition de Michel McDuff
Il est unanimement résolu*

QUE la résolution 2015-03-82 soit amendée de manière à ce que l'avis de motion soit donné en vue d'adopter un nouveau règlement abrogeant le règlement harmonisé de la MRC # 145-14 « Règlement concernant les commerces et certaines activités économiques ».

ADOPTÉE

4 SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Dépôt des rapports – incendie

À titre d'information, un résumé des interventions effectuées en mars 2015 a été remis aux membres du conseil par la directrice générale et secrétaire-trésorière avant la présente séance.

5 TRANSPORT – VOIRIE

5.1 Dépôt de la liste des travaux effectués en mars 2015

À titre d'information, un résumé des travaux effectués en mars 2015 a été remis aux membres du conseil par la directrice générale et secrétaire-trésorière avant la présente séance.

5.2 MTQ – programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – reddition de compte 2014

Résolution 2015-04-140

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 209 304\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

*Sur proposition d'Anouk Wilsey
Appuyée par Michel McDuff
Il est unanimement résolu*

QUE la Municipalité de Wotton informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la

municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

5.3 Achat de calcium liquide pour l'été 2015

Résolution 2015-04-141

***Sur proposition de Mathilde Noël
Il est unanimement résolu***

QUE la municipalité mandate et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à demander des soumissions pour l'achat, le transport et l'épandage du calcium liquide pour l'été 2015.

ADOPTÉE

5.4 Fauchage des bords de routes et terrains vacants pour l'été 2015

Résolution 2015-04-142

***Sur proposition de Mathilde Noël
Il est unanimement résolu***

QUE la municipalité mandate et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à demander des soumissions pour le fauchage de bords de routes de la municipalité pour l'été 2015.

ADOPTÉE

5.5 Balayage des rues 2015

Résolution 2015-04-143

CONSIDÉRANT QUE trois soumissions ont été reçues concernant le balayage des rues à effectuer dans les prochaines semaines;

***Sur proposition de Mathilde Noël
Il est unanimement résolu***

QUE la municipalité octroie le mandat à la Ville d'Asbestos pour effectuer le balayage des rues au coût de 150 \$ de l'heure, taxes incluses, pour un montant maximal de 1 500 \$.

ADOPTÉE

5.6 Travaux de la voirie pour l'été 2015

Résolution 2015-04-144

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire que des travaux de voirie soient effectués au cours de l'été 2015 dans certains rangs de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QU'il y a possibilité que de tels travaux requièrent la production de plans et devis d'ingénieur;

***Sur proposition de Michel McDuff
Il est unanimement résolu***

QUE la municipalité autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à un appel d'offres pour engager une firme d'ingénierie pour effectuer les travaux de voirie dans le rang 2, dans le rang 7 et dans le rang C au cours de l'été 2015, s'il y a lieu, et à procéder à un appel d'offre pour l'achat de gravier pour lesdits travaux.

ADOPTÉE

6 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Abrogation de la résolution 2015-03-93 concernant l'achat d'un échantillonneur pour les eaux usées et approbation d'un achat auprès de l'entreprise Veolia Water Technologies Canada inc.

Résolution 2015-04-145

CONSIDÉRANT la résolution 2015-03-93 autorisant l'achat d'un échantillonneur au montant de 3 886,16 \$, taxes incluses, auprès de l'entreprise Avensys afin de répondre aux nouvelles normes du MAMOT concernant l'échantillonnage des eaux usées;

CONSIDÉRANT QU'il est recommandé par les nouveaux techniciens en traitement des eaux de procéder plutôt à l'achat du modèle qu'ils utilisent dans leurs autres usines;

CONSIDÉRANT la soumission de l'entreprise Veolia Water Technologies Canada inc au prix de 3 736,69 \$, taxes incluses;

*Sur proposition de Nicole Gagnon
Il est unanimement résolu*

QUE la municipalité abroge la résolution 2015-03-93.

QUE la municipalité approuve l'achat de l'échantillonneur pour les eaux usées auprès de l'entreprise Veolia Water Technologies Canada inc. au prix de 3 736,69 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE

6.2 Bios Consultants – Soumission concernant l'aménagement d'une partie du ruisseau du rang 6 afin de limiter l'érosion et la sédimentation

Résolution 2015-04-146

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Bios Consultants a déposé une soumission au montant de 2 235 \$, taxes en sus, concernant l'aménagement d'une partie du ruisseau du rang 6 afin de limiter l'érosion et la sédimentation;

CONSIDÉRANT QUE la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ) remboursera la totalité des frais en lien avec ces travaux;

*Sur proposition de Nicole Gagnon
Il est unanimement résolu*

QUE la municipalité approuve la soumission et octroie le mandat à l'entreprise Bios Consultants au montant de 2 235 \$, taxes en sus, en vue de réaliser l'aménagement d'une partie du ruisseau du rang 6 afin de limiter l'érosion et la sédimentation.

QUE la municipalité mandate et autorise madame Hélène Ménard, inspectrice en bâtiment et en environnement, à procéder aux démarches nécessaires auprès de la CRÉ afin d'obtenir le remboursement des coûts liés aux travaux.

ADOPTÉE

6.3 Dépôt du registre des bâtiments avec risque de contenir des composantes d'amiante

Résolution 2015-04-147

CONSIDÉRANT QUE le 22 mai 2013, la Gazette officielle du Québec publiait des nouvelles dispositions sur la gestion sécuritaire de l'amiante modifiant le *Règlement sur la santé et la sécurité du travail* et le *Code de sécurité pour les travaux de construction de la Loi sur la santé et la sécurité du travail*;

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle réglementation vise à assurer la santé et l'intégrité physique des travailleurs qui effectuent des travaux susceptibles d'émettre de la poussière d'amiante;

CONSIDÉRANT QUE de nouvelles normes de sécurité relatives à la gestion de l'amiante sont exigées;

CONSIDÉRANT QUE ces normes obligent l'implantation d'un registre qui identifiera tous les flocages et les calorifuges dans les bâtiments construits respectivement avant le 15 février 1990 et avant le 20 mai 1999, en plus de tous les autres matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, ce qui inclut les matériaux de construction du bâtiment ainsi que les matériaux et produits entreposés;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité devra conserver le registre tant que le bâtiment sera sous son autorité et devra mettre ce registre à la disposition des travailleurs et de leurs représentants œuvrant dans l'établissement;

*Sur proposition de Nicole Gagnon
Il est unanimement résolu*

QUE la Municipalité de Wotton dépose en date d'aujourd'hui, le registre de tous ces bâtiments sous son autorité en décrivant ses composantes, ses dimensions et ses années de constructions.

ADOPTÉE

6.4 Débitmètre magnétique – Demande de soumission pour les services professionnels d'un ingénieur et demande de soumission pour l'achat de l'appareil

Résolution 2015-04-148

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder à l'achat un nouveau débitmètre pour la station d'aqueduc Gosselin;

QUE le recours à des services professionnels d'ingénieur est nécessaire afin de déterminer le type de débitmètre requis;

*Sur proposition de Mathilde Noël
Il est unanimement résolu*

QUE la municipalité mandate et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à demander des soumissions pour des services professionnels d'ingénieur et à octroyer le mandat à un ingénieur ou une firme d'ingénierie afin de déterminer quel type de débitmètre est requis.

QUE la municipalité mandate et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à demander des soumissions pour l'achat éventuel du débitmètre recommandé par l'ingénieur.

ADOPTÉE

6.5 Comité mixte

Résolution 2015-04-149

CONSIDÉRANT la création d'un comité mixte en 2012 (résolution 1206-1375) qui avait pour mandat de faire le suivi sur l'exploration et l'exploitation potentielle d'une mine d'or à Wotton et d'apporter des recommandations au conseil municipal;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a présentement aucune exploration ou exploitation en cours sur notre territoire depuis plus d'un an;

CONSIDÉRANT QUE le comité est encore actif et intéressé à s'impliquer;

CONSIDERANT les normes et la réglementation sans cesse grandissantes en matière d'environnement et de l'eau potable pour les municipalités;

CONSIDERANT QUE le comité mixte a œuvré d'une façon étroite en lien avec ces secteurs, soit l'environnement et l'eau;

Sur proposition d'Anouk Wilsey
Il est unanimement résolu

DE DONNER un nouveau nom au comité, soit comité « Eau et Environnement » avec un mandat consultatif élargi afin que celui-ci puisse, en se rencontrant à quelques reprises annuellement (ex. 3 ou 4 fois par an), étudier et analyser les dossiers en lien avec l'eau potable, les eaux usées et ceux touchant l'environnement tels que les gaz à effet de serre, le gaz de schiste, l'exploration d'une mine d'or ou de toute autre industrie potentielle, etc. et apporter des recommandations au conseil municipal sur ces sujets.

ADOPTÉE

7 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis

Une liste, datée du 31 mars 2015, des permis et certificats émis est déposée représentant quatre permis pour un montant total de 160 \$.

8 LOISIRS ET CULTURE

8.1 Offre d'emploi pour l'embauche de moniteurs et monitrices OTJ pour l'été 2015

Résolution 2015-04-150

Sur proposition de Mathilde Noël
Il est unanimement résolu

QUE la municipalité mandate et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire paraître une offre d'emploi pour les postes de moniteurs et monitrices pour l'OTJ 2015.

QUE le délai pour répondre à cette offre d'emploi soit le ou avant le 14 mai 2015 et que le comité des ressources humaines soit désigné pour l'étude des curriculums vitae et la rencontre des candidats.

ADOPTÉE

8.2 Conseil sport loisir de l'Estrie – Adhésion annuelle 2014-2015

Résolution 2015-04-151

Sur proposition de Nicole Gagnon
Il est unanimement résolu

QUE la municipalité accepte de renouveler l'adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour un montant de 100 \$.

ADOPTÉE

8.3 Réfection du contour de la piscine – Demande de soumissions et octroi du mandat

Résolution 2015-04-152

*Sur proposition de Karine Grenier
Il est unanimement résolu*

QUE la municipalité mandate et autorise la directrice générale et secrétaire trésorière à demander des soumissions et d'octroyer le mandat au plus bas soumissionnaire en vue de procéder à la réfection du contour de la piscine.

ADOPTÉE

9 RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés pendant le mois.

10 PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse invite les personnes présentes à poser des questions.

11 INFORMATIONS GÉNÉRALES ET CORRESPONDANCE DIVERSE

Les membres du conseil prennent connaissance des informations générales et correspondance diverse.

- 11.1 Ristourne 2014 de la Mutuelle des municipalités du Québec
- 11.2 Subvention du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- 11.3 Remerciements de la famille Meunier
- 11.4 Remerciements du conseil d'administration de la bibliothèque
- 11.5 Remerciements de madame Poirier et monsieur Blanchet pour la Popote Roulante

12 LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2015-04-153

*Sur proposition de Nicole Gagnon
Il est unanimement résolu*

QUE la séance soit levée à 22h10.

La mairesse

La directrice générale et secrétaire-trésorière

Katy St-Cyr

Me Katherine Beaudoin